



Chartres, le 26 février 2010

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'Education nationale



à

Division des Personnels des Ecoles
Dossier suivi par
Nadège BELTRAND
Tél. 02.36.15.11.98
Fax 02.36.15.11.40
ce.dpe28@ac-orleans-tours.fr

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale

Cité administrative
15 Place de la République
280019 – CHARTRES Cedex

Objet : **APPEL A CANDIDATURE** - vacance d'un poste du dispositif R.E.P.I

J'ai l'honneur de vous faire part de la vacance d'un poste d'enseignant au dispositif R.E.P.I.

MISSIONS :

Les missions de l'enseignant du dispositif REPI sont multiples :

- afficher et impulser les objectifs pédagogiques : (rescolariser les jeunes en rupture : les réconcilier avec l'institution et les remotiver pour les apprentissages, resocialiser les élèves : leur faire reprendre confiance, développer leur curiosité...)
- assurer les enseignements auprès des jeunes.
- coordonner le dispositif avec les principaux de collège, notamment pour établir les contrats avec les élèves et pour présider la commission d'admission.
- assurer le suivi des élèves dans leur collège d'origine après leur passage dans le dispositif.
- faire connaître le projet et l'action du dispositif aux autres acteurs éducatifs, notamment ceux de la commune, surtout lorsque celle-ci est en contrat de ville.
- de manière générale, impulser les partenariats ou pérenniser ceux déjà en place avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, la Protection judiciaire de la Jeunesse, la Direction départementale Jeunesse et Sports, le Conseil général, le CMPP, les conseillers d'orientation, les psychologues, les missions locales...

PROFIL :

L'enseignant recherché devra :

- avoir une expérience d'éducation en face des publics en rupture scolaire.
- avoir une bonne connaissance des nombreux partenaires.

- avoir une grande motivation et une disponibilité certaine.
- posséder des qualités relationnelles et d'animation de l'équipe pédagogique.
- savoir gérer des relations de groupe, notamment lors des groupes de parole.

PUBLIC CONCERNE

Les adolescents des collèges du bassin et du département admis au foyer des Boissières sont des élèves :

- qui se marginalisent notamment par un manque d'assiduité de plus en plus marqué ou un refus de coopération au travail dans un groupe classe,
- qui ne parviennent plus à respecter le règlement.

LOCALISATION

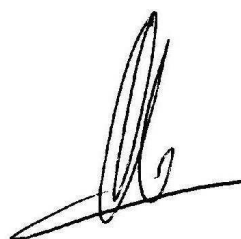
Poste implanté à la SEGPA du Collège « les petits sentiers » de LUCE pour fonctionnement au foyer des Boissières à Lèves (A.D.S.E.A.)

Les enseignants titulaires du CAPSAIS option F prendront contact auprès de l'Inspectrice de l'Information et de l'Orientation (Madame CHEULA Sylvie 02.36.15.11.73) avant d'adresser leur candidature à Monsieur l'Inspecteur d'académie, par la voie hiérarchique

👉 le jeudi 1^{er} avril 2010

Les candidats susceptibles d'être retenus seront reçus à l'Inspection Académique pour un entretien préalable.

L'affectation sera prononcée à titre définitif sous réserve des titres requis.



Michel REYMONDON